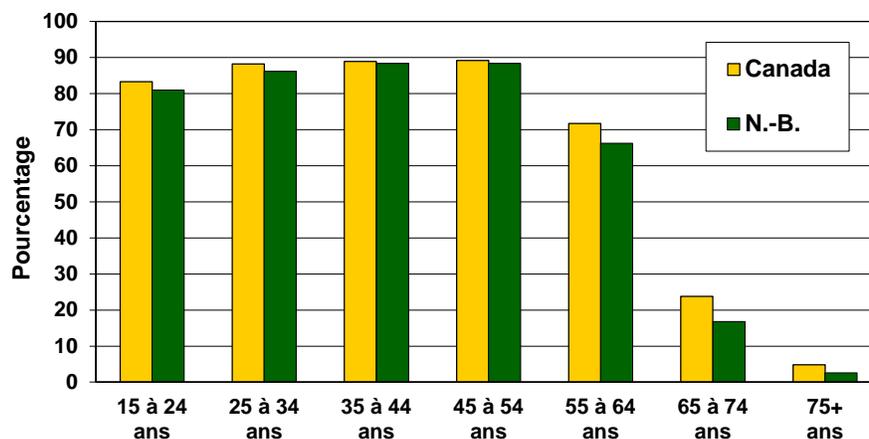


Dépendance au revenu d'emploi moins élevée chez les groupes plus âgés

- Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le revenu d'emploi représentait 87,9 % du revenu total des Néo-Brunswickois âgés de 25 à 54 ans en 2010, ce qui était similaire à la proportion nationale, qui était de 88,9 %.
- Après l'âge de 54 ans, la dépendance à l'égard du revenu d'emploi diminue. Chez les Néo-Brunswickois âgés de 55 à 64 ans, le pourcentage du revenu total provenant d'un emploi a diminué à 66,2 %, alors qu'à l'échelle nationale, le pourcentage a diminué à 71,7 %.
- Une très forte baisse dans les parts du revenu d'emploi (à 16,8 %) a été observée chez les Néo-Brunswickois de 65 à 74 ans, les âges où les prestations du RPC/RRQ et de la PSV commencent typiquement à être versées. La part correspondante à l'échelle nationale était de 23,8 %.
- À 75 ans, le revenu d'emploi représentait moins de 5 % du revenu total, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle nationale.

Part du revenu provenant du revenu d'emploi selon l'âge, 2010



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.